

**01**

# Le lycée après la 3<sup>ème</sup>



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



# Accompagnement des élèves

02



## Les acteurs de l'orientation

L'accompagnement à l'orientation engage les équipes éducatives des établissements, la Région et les acteurs du monde économique et professionnel.

# Accompagnement des élèves

Le Psy EN

**03**

**Les 3 facteurs déterminant les choix d'orientation**

# Les supports des procédures

04

3 téléservices pour suivre les procédures par période :

- **D'orientation** – : brique « orientation » du portail
- **D'affectation** – : brique « affectation après la 3e » du portail
- **D'inscription** – : brique « inscription en ligne » du portail

Un mode de connexion : <https://mon-e-college.loiret.fr> à partir du compte **parents**



# Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2e trimestre ou du 1er semestre : la phase provisoire

05

2de GT  
2de professionnelle  
1re année de CAP

favorable,  
défavorable ou  
réservé

# Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2d semestre ou du 3e trimestre : la phase définitive

06

Vous formulez  
des demandes  
d'orientation

Propositions  
du conseil de  
classe

Il peut également formuler  
une proposition pour une  
voie non demandée.

Réponse de la famille :

- ✓ vous acceptez la proposition du conseil de classe, elle devient décision d'orientation définitive
- ✓ vous n'acceptez pas la proposition du classe :
  - 📅 Demande de maintien
  - 📅 Rencontre avec le ou la principal.e de l'établissement

# Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2d semestre ou du 3e trimestre : les vœux d'affectation

07

# Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

Fin juin – début juillet : les résultats de l'affectation et l'inscription

08

Les vœux conformes à la décision d'orientation ont été traités par l'application « Affelnet lycée ».

Vous vous connectez aux téléservices, pour prendre connaissance de l'affectation de votre enfant.

Vous vous connectez au service d'inscription en ligne pour pré-inscrire votre enfant dans l'établissement d'accueil (établissements publics de l'académie d'Orléans-Tours).



# Les principes de l'affectation

09

## Affectation en 2de générale et technologique dans les établissements publics

L'affectation se fait en principe **sur le lycée de secteur** qui est déterminé par le lieu d'habitation.

Cependant d'autres vœux peuvent être saisis avant.

Alors, le dernier vœu est obligatoirement la 2de GT du lycée de secteur.

Pour les élèves appartenant au « multisecteur », les 3 établissements doivent impérativement être classés par ordre de préférence. La priorité sera toujours donnée aux élèves du secteur.

Concerne les lycées :

- Jean Zay
- Benjamin Franklin
- Pothier.

# Les principes de l'affectation

10

## Affectation en 2de professionnelle ou 1re année de CAP des établissements publics

Il n'y pas de secteur :

Possibilité de se porter candidat dans tous les établissements de l'académie.

L'affectation en 2de professionnelle « familles de métiers » : le choix de la spécialité se fait à l'entrée en 1re.

Attention : certaines spécialités rares ont un recrutement particulier qui se fait sur test et/ou entretien en amont de l'affectation.

# Les principes de l'affectation

## Affectation en 2de professionnelle ou 1re année de CAP ou 2de générale et technologique des établissements privés

- Vous devez contacter l'établissement pour un entretien en vue de l'admission de votre enfant.
- Le vœu est renseigné et saisi dans l'application.